



CAP locale du 17 mars 2011

Liste d'aptitude de C en B.

Cette année encore les places étaient « chères », 213 agents avaient vocation, 177 ont postulé contre 159 l'an passé, 17 devraient être promus au titre de 2011. (contre 18 l'an passé) et malgré les belles propositions du Ministre qui s'engage à reconduire le plan de qualification, nous sommes loin du compte.

Les critères de base sont :

- ✓ Avoir 9 ans de services publics au 31/12/2011.
- ✓ Avoir au moins la note de référence sur les 3 dernières années.

Presque tous les candidats répondaient à ces critères, il a donc fallu en définir de plus significatifs :

- ✓ Avoir un avis **très favorable** du notateur de premier degré
- ✓ Avoir une appréciation écrite **très appuyé** du notateur.
- ✓ Se déclarer mobile pour rejoindre tout poste du département.

Alors que les années précédentes la sélection se faisait en pré CAP la Direction est arrivée cette année avec une présélection de 14 agents, classés selon leur cumul de note sur les trois dernières années.

Nous dénonçons cette pratique, dans beaucoup de postes les notateurs pratiquent un turn-over pour ne pas léser leurs agents méritants. La note chiffrée n'a plus alors beaucoup de signification puisqu'il faut partager la « pénurie ».

5 candidats, classés l'an dernier étaient automatiquement reconduits en tête de liste, autrement dit il ne restait plus beaucoup de places à pourvoir.

La Direction a accepté de revoir les dossiers de tous les agents reconnus très méritants et non retenus l'an dernier, l'administration a dû convenir que certains étaient supérieurs à leur premier choix.

Finalement 23 agents ont été proposés classés, les derniers prennent rang pour l'an prochain. Cet exercice nous laisse toujours le goût amer de l'injustice pour ceux qui restent et qui sont souvent tout aussi méritants.

Liste des agents proposés classés du Finistère qui sera soumise à l'approbation de la CAP centrale qui se réunira le 22 juin.

NOM	Prénom	Affectation	Grade	Proposition RH
PERROT	Corinne	SIP Brest abers	AP2	1
FILY	Chantal	Brest Banlieue	AP2	2
BERNARD	Chantal	Pont l'Abbé	AP1	3
CANEVET	Didier	DDFIP RH	AP1	4
PODEUR	Muriel	SIP Brest Abers	AP2	5
LE COZ	Martine	SIP Châteaulin	AP1 7	6
GUILLOU	Mfrance	Brest CHU	AP1 7	7
FLECHER	Viviane	Quimperlé	AP1 7	8
ANSQUER	Sylvie	Quimper CH	AP1 7	9
POULIQUEN	Madeleine	Landivisiau	AP1 7	10
GLAIRAN	Sylvie	Lanmeur	AP1 7	11
NEDELEC	Geneviève	Brest Banlieue	AP1 6	12
YAOUANC	Véronique	Plabennec	AP1 6	13
BOUILLE	Michèle	Quimper municipale	AP1 6	14
QUELENNEC	Nelly	ROSPORDEN	AP1 6	15
CORRE	Nelly	DDFIP-secrétariat	AP1 5	16
OMNES	Anne Marie	St Pol de Léon	AP1 6	17
BERVAS	Agnès	DDFIP Dépense	AP1 4	18
HASCOET	Armelle	Pt Croix	AP2 8	19
KERLEO	Philippe	DDFIP CDC	AP2 7	20
BOSCHEL	Marie-Hélène	Quimperlé	AP2 7	21
LE BRAS	Anne	CPS	AP2 7	22

LA CGT revendique le remplacement de la liste d'aptitude par un concours professionnel.

Il se distingue du concours interne par un contenu plus adapté aux populations d'agents concernés par la liste d'aptitude dans la mesure où il privilégie l'expérience professionnelle acquise

L'objectif étant de permettre un fort élargissement des possibilités de promotion et d'éviter que trop de collègues finissent leur carrière bloqués pendant des années au dernier indice de la catégorie C,.

Les représentants C.G.T. à la CAP :

Jacqueline MILIN René SALIOU Serge MIKLACZ.Chantal GEFROY